

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 17 Août 1897

## NOUVELLES LOCALES

Mercredi matin a été célébré à la cathédrale le service funèbre annoncé pour le repos de l'âme du T. C. F. Thionis, créateur des écoles de la Doctrine Chrétienne à Monaco.

Beaucoup de monde. Le chœur, le transept et la nef étaient tapissés de tentures noires frangées d'argent. Une draperie noire avec écussons d'argent aux initiales F. T. recouvrait le catafalque, à la tête duquel avait été placée une superbe couronne, don des anciens élèves du regretté défunt, et destinée à figurer sur son tombeau, à Valladolid.

Plusieurs artistes amateurs ont chanté une messe en plain-chant. M. Toubas a interprété le *Libera me* de Lutgen et M. Honoré Bellando a dit avec son talent habituel, le *Sanctus* et le *Benedictus* de Beethoven.

S. Exc. M. Olivier Ritt et de nombreux fonctionnaires de la Principauté assistaient à cette touchante cérémonie.

Le même jour, à 4 heures et demie après-midi, avaient lieu en l'église Sainte-Dévote, les obsèques de M. Bérail, ancien avocat à Monaco.

S. Exc. le Gouverneur Général, un grand nombre de fonctionnaires et de notabilités y assistaient, avec les membres du barreau et ceux de la Société des Régates, ainsi qu'une foule d'amis de l'honorable famille de M. le Ch<sup>r</sup> Marquet.

Au cimetière, M. le Ch<sup>r</sup> de Loth a profondément ému les personnes présentes, en adressant, au nom du barreau monégasque, un touchant adieu à celui qui venait d'être si prématurément enlevé à l'affection des siens :

Messieurs,

Au nom des membres du barreau de Monaco, je viens dire un dernier adieu à notre regretté confrère si tôt ravi à sa famille, à ses amis et dont nous déplorons la perte.

La mort a été pour lui une délivrance, car les derniers temps de son existence n'ont été qu'un long martyre.

Jules-Adolphe-Henri Bérail était né en 1857 ; il appartenait à une des plus honorables familles de l'Aveyron. Son père était président du Tribunal Civil de Rodez ; sorti très jeune du collège, il fit ses études de droit et façonné de bonne heure aux affaires, il devint bientôt un des plus brillants avocats du barreau de Rodez.

En 1887, par l'intermédiaire de parents habitant Monaco, Bérail entra en relations avec l'honorable famille Marquet et c'est alors que fut conclu et célébré son mariage avec M<sup>lle</sup> Mathilde Marquet.

Attiré par le climat de la Principauté et heureux de ne pas éloigner sa jeune épouse de ses parents, il vint se fixer à Monaco, où il ne tarda pas à se faire admettre comme avocat devant le Tribunal Supérieur.

C'est là que nous l'avons connu et que nous avons pu l'apprécier. Nous honorions en lui l'homme probe et honnête, le bon époux, le bon père de famille, l'avocat distingué par son intelligence et son savoir. Il était aimé des magistrats, de ses confrères et de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Tel a été l'ami, le confrère dont la carrière a été brisée si prématurément.

Puisse les regrets que nous cause la perte de ce cher défunt être un adoucissement à la douleur de sa famille éplorée.

Oui, cher Bérail, tu nous quittes dans la force de l'âge ; au moment où tu pouvais espérer de jouir abondamment et pendant de longues années des joies de la famille et, auprès de ta jeune épouse voir grandir et se développer le corps et l'intelligence de tes chers enfants.

Ces douceurs t'ont été refusées !

Mais, si tu as été bientôt privé des joies de ce monde, tu as été débarrassé de tous les maux qu'on y endure. Tu vivras toujours dans le souvenir de ta famille, de tes amis, de tous ceux qui t'ont connu.

Ton âme secouant son enveloppe mortelle s'est certainement envolée vers le Ciel, et, de là, jouissant de la paix du Seigneur, tu peux encore sourire à ta jeune épouse, à tes jeunes enfants, et, sans doute, les protéger.

Nous prions Dieu de nous permettre d'aller te retrouver un jour dans le séjour céleste, et, en te disant adieu, je te dis : au revoir ! là haut ! dans les Cieux !

Adieu cher ami, adieu cher confrère. Cher Bérail adieu !

Nous donnons ci-après le programme de la Fête Annuelle qui sera donnée dimanche 22 août, sur le boulevard de la Condamine (propriété Radziwill), par la Société Chorale l'*Avenir*, avec le gracieux concours de la Société Philharmonique de Vallauris, la Société Philharmonique de Monaco, la Société de gymnastique l'*Etoile* et la Société des Bains de Mer :

A 9 heures du matin. — Réception à la gare, défilé des Sociétés.

A 11 heures, dans l'enceinte de la Fête. — Vermouth d'honneur.

A 3 heures de l'après-midi. — Exercices variés par la Société de gymnastique l'*Etoile*. — Concert instrumental par la Société Philharmonique de Monaco. — Bal d'enfants. — Concours de tir. — Foire aux plaisirs.

De 8 heures et demie à 10 heures. — Grand Concert instrumental et vocal par la Société Philharmonique de Vallauris et la Société Chorale l'*Avenir*.

Grand bal (orchestre d'élite). — Eclairage à giorno. — Buffet de premier ordre.

Prix d'entrée : Enceinte, 0,50 — Tribunes, 0,50 — Bal, 1 fr. 50.

Mardi soir, 10 août, le yacht à vapeur italien *Argusa*, à M. Florio, sénateur à Rome, est arrivé à Monaco, venant de Gênes.

Ce superbe bâtiment, qui avait 17 passagers, compte 49 hommes d'équipage, sous les ordres du capitaine Carlo Bonomolo. Il jauge 470 tonneaux.

Après une excursion à Nice, il a dû se diriger sur Barcelone.

Arrivé le 11, venant aussi de Gênes, le yacht à vapeur italien *Ondina*, à M. le comte Raggio.

6 hommes d'équipage, capitaine Cichero, 68 tonneaux.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience criminelle du 9 août, a condamné M<sup>lle</sup> Julie-Antoinette-Augustine Brocca, 31 ans, sans profession ni domicile, à un mois de prison pour blessures involontaires ;

Le 10 août (audience correctionnelle) le nommé Stanislas Kossakowski, 54 ans, sans profession ni domicile, à 3 jours d'emprisonnement pour infraction à un arrêté d'expulsion ; le nommé Antoine Marquet, 34 ans, maçon à Monaco, à deux mois de prison pour rébellion et ivrognerie avec récidive.

Et le 13 (audience correctionnelle), la nommée Zénaïde Potelle, 58 ans, couturière à Nice, à six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

On écrit d'Aix-les-Bains, 10 août :

M. Félix Faure a remis à la gare, dernière étape de son voyage, la croix d'officier du Mérite agricole à M. de Lamolère, inspecteur général du mouvement de la Compagnie P.-L.-M.

Dans une allocution des plus affectueuses, M. Félix Faure a rappelé que M. de Lamolère, qui appartient depuis 43 ans à la Compagnie P.-L.-M., a rendu, ces vingt dernières années, des services considérables à la viticulture française, en consacrant son infatigable activité à la reconstitution des vignobles minés par le phylloxéra et desservis par le réseau. Il a ajouté qu'il était heureux, également, de reconnaître par cette distinction, la façon dont M. de Lamolère s'acquittait de ses fonctions si délicates, au cours des voyages présidentiels, et à la complète satisfaction, non seulement du chef de l'Etat, mais aussi de ceux qui l'accompagnent.

La remise de cette distinction, qui a été une surprise pour M. de Lamolère, provoque d'unanimes et enthousiastes applaudissements.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Grasse.** — Lundi dernier, vers 10 heures, un incendie a éclaté dans les forêts de la commune du Tignet, entre la passerelle de Saint-Cassin-du-Bois et le pont de la Siagne.

Le commissaire de police de Grasse s'est transporté, avec une escouade d'agents, sur les lieux du sinistre.

L'incendie s'étendait sur un rayon d'une dizaine de kilomètres et dévorait tout sur son passage.

M. Malaussène, assisté de la gendarmerie, d'un piquet de 60 hommes du 23<sup>e</sup> chasseurs et des pompiers, s'est borné à faire évacuer les quelques maisons dissimulées dans la montagne et à préserver quelques vignes et quelques champs ensemencés.

Vers minuit, le vent, qui soufflait avec force, s'est apaisé, ce qui a diminué les progrès de l'incendie et permis de circonscrire le fléau.

Vers 11 heures, un deuxième incendie était annoncé. Cet incendie avait pris dans les forêts de Tourrettes-sur-Loup. En dernier lieu un autre incendie était également annoncé dans les forêts de la commune de Vallauris.

Ces sinistres sont dus, paraît-il, à la malveillance. Les dégâts sont importants.

## CAUSERIE

### Les ballons-sondes

**LES PREMIERS LANCEMENTS.** — Les récentes ascensions de ballons-sondes ont eu un retentissement presque aussi grand, et peut-être plus justifié, à certains égards, que cette héroïque entreprise d'Andrée dont les résultats scientifiques, à supposer qu'il n'échoue pas, n'apparaissent ni aussi grands ni aussi immédiats.

Aller avec des instruments d'une perfection admirable, chercher les secrets de ces hautes atmosphères où l'homme ne pourra jamais atteindre, tel est le but de ces ballons.

Les premières expériences ont été faites en France en 1892 et, depuis, elles ont été renouvelées un peu dans toutes les parties de l'Europe, sous l'impulsion des ho-

reaux et des observatoires météorologiques, parfois aussi sous celle de gouvernements.

Deux jeunes aéronautes, MM. Hermite et Besançon se sont plus spécialement attaché à cette œuvre, sous le haut patronage du comité scientifique d'aérostation de Paris, rattaché lui-même à la commission d'aéronautique internationale.

Celle-ci comprend, pour la France : MM. Wilfrid de Fontvielle, Hermitte et Jaubert, chef de service météorologique à l'Observatoire de Montsouris ;

Pour l'Allemagne: MM. Hergesell, directeur des établissements météorologiques de Strasbourg, et Assmann, chef de section à l'Institut météorologique de Berlin ;

Pour la Russie, M. Pomortzeff ;

Pour les Etats-Unis. M. Rotch.

L'EXPÉRIENCE DU 28 JUILLET DERNIER. — La dernière expérience organisée par la commission d'aéronautique internationale, remonte au 28 juillet dernier.

Ce jour là, à 3 heures du matin, heure de Paris, le signal du départ devait être donné simultanément aux ballons suivants : Paris, un ballon-sonde ; Saint-Petersbourg, deux ballons-sondes, un ballon monté ; Munich, deux ballons montés ; Strasbourg, deux ballons-sondes.

Vous vous demanderez peut-être pourquoi ce lancement simultané de ballons-sondes et de ballons-montés ? La raison en est des plus simples : pour vérifier, jusqu'à la hauteur où ces derniers peuvent atteindre si les observations faites directement concordent avec celles relevées par celles de ballons-sondes.

Ces derniers ballons sont tous construits sur le modèle de l'Aérophile, le ballon français qui, dans sa 7<sup>e</sup> et dernière ascension, s'éleva à 17,000 mètres et traversa des régions dont la température était de 100 degrés au-dessous de zéro.

L'ascension du 28 juillet ne put avoir lieu à Paris, à cause du mauvais temps. Elle va être reprise un de ces jours.

Mais elle sera précédée d'une ascension en ballon monté, faite par M. Besançon, dans le but d'essayer de nouveaux instruments dont sera muni l'Aérophile.

Si l'état de l'atmosphère le permet, c'est mercredi prochain que M. Besançon a l'intention de faire cette expérience préparatoire du neuvième lancement de son ballon-sonde.

Il partira sur le *Balaschoff*, ballon offert à la Société d'aérostation, par un grand seigneur russe, riche, ami de la science : M. Pierre de Belaschoff.

C'est lui, du reste, qui supporte le plus lourd des frais de la Société d'aérostation, avec un dévouement et une générosité toujours en éveil.

En outre, l'Académie des sciences, sur la proposition de M. Berthelot, secrétaire perpétuel, a accordé une subvention de 1,200 fr. en mars dernier.

D'ailleurs, les noms du comité scientifique d'aérostation sont la meilleure garantie de l'importance de l'œuvre. On y compte, en effet, MM. Bouquet de la Grye, président ; Cailletet, Mascart, membres de l'Académie des sciences ; W. de Fontvieille, secrétaire ; J. Jaubert, chef du service météorologique à l'Observatoire de Montsouris ; Krebs, chef de bataillon au régiment des sapeurs-pompiers de Paris, Roland Bonaparte, Bétrine.

A l'étranger, on s'intéresse peut-être encore plus qu'en France à ces expériences.

En Allemagne, l'empereur Guillaume II suit avec ardeur les essais des aéroliers civils, et leur accorde, sur sa cassette particulière, des allocations considérables. En dehors de lui, le gouvernement leur fournit gratuitement l'hydrogène pur ; enfin, la Société de navigation aérienne de Berlin reçoit du ministère un crédit annuel de 50,000 marks (62,500 fr.)

En Russie, le gouvernement subventionne largement les groupes scientifiques qui s'occupent de météorologie. On met à leur disposition le matériel militaire, l'hydrogène pur, des officiers aéronautes... et de l'argent.

L'Autriche en fait autant.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le Président de la République vient d'arriver au Havre, dans sa villa de la côte d'Ingouville, où il va prendre, pendant quelques jours, un repos bien gagné avant d'entreprendre la grande exode en Russie. L'air de la montagne

lui a coloré la figure, mais il est vif et alerte, et sa santé émerveille tous les Havrais.

— Quel homme ! Quel Président ! Quelle résistance ! Tel est le cri que poussent tous ses amis, tous ceux qui l'ont connu lorsqu'il était négociant.

Je viens serrer la main à un de mes confrères de la presse parisienne qui a suivi M. Félix Faure pendant son voyage de douze jours dans les Alpes.

— « Ce Président est étonnant, me dit-il. Moi, je suis vanné. » Nous avons passé les journées en chemin de fer, en bateau, en voiture, à mulet. Nous avons fait des marches à pied dans les glaciers de la Vanoise. En une seule journée, nous avons parcouru 144 kilomètres en voiture. Le coup d'œil était superbe, la nature majestueuse, l'accueil des populations enthousiaste. Mais, pour tout repos, nous avons eu à subir huit discours par jour, à absorber des banquetts où le saumon sauce verte nous poursuivait et nous atteignait. Nous avons couché dans des lits un peu durs et pendant quelques heures chaque nuit. Quel métier !

— Le Président devait un peu bâiller quand les maires lui vantaient les mérites du Cabinet Méline.

— Pas du tout ! Il était souriant, affable, familier avec grandeur. Les plaisanteries faciles des chroniqueurs qui le raillaient parce qu'il ne parcourait pas la montagne en chapeau gibus l'amusaient énormément. Il a fait, d'ailleurs, ce qu'aucun Chef d'Etat n'avait entrepris avant lui : il a passé en revue sur place ces magnifiques troupes alpines qui méritaient bien cet encouragement. Quels braves petits soldats ! Quels bons défenseurs d'une frontière que celle du Rhin fait trop souvent oublier ! Avec quelle joie M. Félix Faure acceptait les *edelweiss*, ces fleurs de montagne qu'on lui offrait pour M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Faure. Il les a emportées au Havre, ainsi qu'un monument en ruches et miel qui lui a été offert par les apiculteurs de la Savoie, et où les rayons étaient disposés de manière à former l'inscription : « Vive Félix Faure ! »

Et mon confrère ajoutait :

— Le protocole était quelque peu gêné. Ces braves gens des montagnes ne connaissent pas beaucoup le cérémonial et ils se contentent d'avoir bon cœur. Tous ces maires de village étaient un peu familiers ; mais il y avait tant de sympathies, dans leurs façons paysannes, que le Président de la République était un peu ému. Il multipliait les poignées de main et les mots gracieux. Une anecdote entre mille. Dans une ville six jeunes filles viennent lui offrir un bouquet. Il embrasse l'une d'elles.

— Eh bien ! Et nous, disent les autres un peu jalouses.

— Qu'à cela ne tienne, réplique M. Félix Faure en souriant. Et il les embrasse toutes aux applaudissements de la foule.

Sur son passage, il apercevait partout des faisceaux de drapeaux tricolores retenus dans un écusson aux armes de Savoie : *Croix d'argent sur champ de gueules*. On lui a même fait remarquer que ces « croix » devenaient par leur nombre un peu compromettantes.

— Il ne faut pas a-t-il dit, essayer de supprimer une histoire qui a ses gloires, un passé fécond, un grand souvenir.

Une des personnes de sa suite faisait remarquer qu'il y avait des fleurs de lis dans les armoiries de la ville du Havre, de la ville de Paris et d'autres villes. Quelques-uns voudraient leur suppression ; ce sont des hommes à l'esprit étroit.

C'est notre avis. Je me rappelle que Napoléon, en visitant la cathédrale d'Auch, remarqua que certains vitraux étaient couverts de rideaux. Il en demanda la raison et on lui répondit qu'on avait craint que certains emblèmes ne lui déplussent.

— Quoi ! répondit-il, des fleurs de lis ! Qu'on les découvre sur le champ ! Durant huit siècles elles ont conduit les Français à la victoire comme nos aigles les y conduisent aujourd'hui. Ce signe doit toujours être cher aux Français et respecté de la France !

×

Si les voyages présidentiels ont d'inséparables désagréments, ils ont leur bon côté. M. Félix Faure aime pardessus tout à lire la joie sur le visage des personnes auxquelles il distribue des distinctions honorifiques. S'il en avait le pouvoir, il en donnerait beaucoup plus : car il a l'âme bonne et nous l'avons vu solliciter le ministre de la guerre de multiplier le nombre des médailles militaires, si bien méritées, d'ailleurs, par nos braves chasseurs alpins.

C'est une idée heureuse qu'eut le Prince Napoléon de créer, en 1852, les palmes du soldat. Le jour où il passa une grande revue au Champ de Mars, il ordonna à tous les maréchaux de porter cet ordre nouveau sur leur poitrine.

Cet insigne vaut, comme on sait, une pension annuelle de cent francs à chacun de ses titulaires. Ce qui fit dire au maréchal Vaillant :

— Allons ! me voici chevalier de Saint-Louis !

Le mot fit fortune dans le monde militaire.

Dans un certain milieu, il est de bon goût de plaisanter les décorations qu'on appelle des hochets de la vanité. Ces plaisanteries faites, en général, par des gens qui n'ont aucun droit à la décoration, n'auraient pas eu beaucoup de succès dans les montagnes alpines où les populations acclamaient avec fracas la remise du plus modeste mérite agricole, ou du ruban violet de officiers d'Académie.

Ce qui me rappelle cette pensée de Napoléon I<sup>er</sup> :

— Je défie, disait-il, qu'on nous montre une république ancienne ou moderne dans laquelle il n'y ait pas eu de distinction. On appelle cela des hochets. Eh bien ! c'est avec des hochets qu'on mène les hommes. Je ne crois pas que le peuple de France aime l'égalité. Les Français ne sont point changés par dix ans de révolution. Ils sont ce qu'étaient les Gaulois, fiers et loyaux ; ils n'ont qu'un sentiment, l'honneur. Il faut donc donner de l'aliment à ce sentiment-là ; il faut des distinctions. Voyez comme le peuple se prosterne devant les plaques d'ordre des étrangers.

Depuis un siècle, la France n'est pas changée. L'amour du ruban et des plaques n'y a pas diminué. Si on en doutait, il suffirait pour être convaincu de suivre un voyage présidentiel.

×

Pendant que le Président de la République voyageait, le télégraphe nous a appris l'assassinat de M. Canovas del Castillo. L'émotion a été grande dans toute la France. Ce meurtre rouvre-t-il la série des crimes anarchistes ? L'assassin l'a déclaré. Il a annoncé que son exemple serait suivi, que de pareilles vengeances étaient prêtes.

Les journaux avancés publient à l'envi que c'est là l'œuvre d'un « solitaire » et nient qu'il y ait complot général. A les entendre, le juge d'instruction n'attachait aucune importance au crime au point de vue de ses conséquences pour l'avenir.

« Ces crimes, disent avec raison les journaux socialistes de notre pays, n'ont jamais servi les partis qui les commettent. On a tué un homme d'Etat de haute valeur ; mais d'autres le remplaceront. »

Cette philosophie n'a pas le don de me plaire. Elle me paraît trop peu sévère au moment même où l'assassin réplique :

— Votre argument aurait de la valeur, s'il n'y avait qu'une exécution isolée ; mais vous en verrez d'autres et il vous faudra demander grâce. Vous n'êtes pas au bout ! C'est maintenant le tour de Félix Faure, ce c....-là y passera comme Carnot !

M<sup>lle</sup> Félix Faure expliquait hier à une de ses amies du Havre qu'elle lisait tous les matins les journaux, les dépouillait avec le soin et la méthode d'un secrétaire de rédaction et indiquait à sa mère toutes les nouvelles, tous les articles à sensation. On devine donc l'émotion anxieuse qui agitait ces deux femmes pendant que leur père et mari était dans les Alpes. Elles recevaient presque d'heure en heure des télégrammes destinés à les rassurer en lui indiquant les incidents du voyage. Le Président était d'ailleurs admirablement gardé par sa police particulière et surtout par l'affection des populations.

Elles connaissaient le mot sinistre de l'assassin de M. Canovas et, à Chambéry, m'écrivit un de mes amis de la Savoie, les citoyens surveillaient toute personne ayant un visage d'étranger.

— S'il y avait un anarchiste ici, disaient les ouvriers, nous aurions bientôt fait de lui casser la... figure.

Fort heureusement il n'y a pas eu de figure à casser et l'assassin de M. Canovas nous fait l'effet d'un illuminé doublé d'un fanfaron.

DANGEAU.

P. S. — Voici le programme officiel du voyage du Président de la République en Russie :

M. Félix Faure quittera Paris le 18 août courant, à huit heures du matin, et arrivera à Dunkerque à midi 50, après deux arrêts d'un quart d'heure à Longueau et Arras.

Il sera conduit immédiatement à bord du *Pothuau*, où il arborera son pavillon personnel, et qui, escorté du *Bruix* et du *Surcouf*, lèvera l'ancre à deux heures.

Arrivée à Cronstadt le 23 août.

Le programme comprend, pour la première journée :

Réception solennelle à Cronstadt et à Péterhof ; échange de visites officielles ; grand dîner à Péterhof et représentation de gala.

Deuxième journée. — Le Président partira le matin, avec le Tzar, pour Saint-Petersbourg, où il sera reçu par la Municipalité de la capitale, et où il recevra les délégations des municipalités des principales villes russes et des colonies françaises en Russie.

Il posera, ensuite, la première pierre de l'hôpital français visitera la ville et offrira, à l'ambassade de France, un dîner de gala en l'honneur du Tzar.

Troisième journée. — Grande revue au camp de Tsar-koie-Selo ; déjeuner militaire ; fête de nuit dans les jardins de Péterhof et dans la rade de Cronstadt.

Le 26 août, après une revue des escadres russe et française, M. Félix Faure fera ses adieux au Tsar et à la Tsarine et remontera à bord du *Pothuau*, qui lèvera l'ancre.

Arrivée à Dunkerque le 31 août.

M. Mollard, directeur-adjoint du protocole, a quitté Paris, pour aller à Saint-Petersbourg régler les derniers détails avec l'Ambassadeur de Russie et les autorités russes.

## VARIÉTÉS

Parmi les singularités de la physique du globe, il faut placer le soleil bleu et la lune bleue. Les observations en sont rares, du reste. Mais on a vu plus d'une fois le soleil couleur bleue et bleu indigo; encore l'année dernière deux fois. M. Henry Léon, en allant de Bayonne à Biarritz à la fin de mars, a assisté à un coucher de soleil bleu.

« Le soleil, dit-il, était arrivé jusqu'à la limite de sa course; j'étais dans le tramway allant de Bayonne à Biarritz et j'observais à travers les glaces de la voiture. Tout à coup, le disque éclatant se fit jour à travers l'espace éclairé et brilla d'un vif reflet au milieu des nuages amoncelés. Mais changeant subitement d'aspect, il prit une teinte bleue qui, s'accroissant peu à peu, offrait la nuance du bleu marine. On eût dit qu'on avait placé devant lui un verre de couleur pour en amortir la trop grande impression ». M. Léon pensa que ses yeux éblouis lui faisaient voir bleu ce qui est rouge d'habitude. Il détourna son regard quelques secondes, et regarda de nouveau. Le soleil était toujours bleu. N'était-ce pas une des glaces du tramway qui, décomposant la lumière, produisait l'illusion? A travers toutes les glaces, le soleil se montra bleu. Et, après quelques minutes encore d'observation, le bleu changea, tourna au violet foncé, et, enfin, au rouge cramoisi.

Le spectacle devint indescriptible de beauté. Les nuages s'empourprèrent, laissant filtrer de grands rayons aux teintes éclatantes sur un fond d'or et d'argent. Le phénomène persista un certain temps, illuminant le ciel de couleurs d'une vivacité extraordinaire et toutes différentes de celles que l'on voit d'habitude quand le soleil jette sur l'horizon des lueurs d'incendie.

Le 15 février 1896, M. Noherlesoom, de Madrid, publiait de son côté, dans son *Bulletin météorologique*, une note sur le soleil bleu : « La lune bleue se voit extrêmement rarement, écrit M. Noherlesoom; le soleil bleu se manifeste quelquefois; il a été observé deux fois distinctement dans l'après-midi du 28 juillet 1896, au moment où le soleil allait se coucher, par le capitaine Salveson, commandant de la corvette-avis *Elléda*, de la marine royale de Norvège, ce bâtiment se trouvant alors au large du cap Stat, sur la côte occidentale de la Norvège. L'apparition bleue fut constatée deux fois à quelques secondes d'intervalle, au moment où le soleil disparaissait au-dessous de l'horizon ». Le soleil bleu paraît donc ne pas être un mythe. Il restera à savoir s'il ne s'agit pas d'une illusion visuelle. Et il est regrettable que M. Léon n'ait pas demandé à ses voisins de tramway s'ils voyaient bien comme lui le soleil bleu.

On a cherché à expliquer le phénomène du soleil bleu comme celui du rayon vert par la diffraction. La lumière se décompose facilement, si facilement que nous ne recevons quelquefois des nuages que des rayons rouges, — les jours de grand vent, par exemple, — les autres nous venant avec grande parcimonie. On dit que les petites poussières soulevées dans l'air décomposent la lumière blanche, empêchent de nous arriver les rayons bleus-violet, et nous montrent seulement les rayons rouges et jaunes. La vapeur d'eau, seule, peut fort bien décomposer la lumière ainsi qu'il arrive pour l'arc-en-ciel et ne laisser passer pour nos yeux que des teintes rouges, jaunes, orangées, pourpres, violettes, etc. La diffraction est d'ordre général. Qui n'a vu dans les montagnes, à mesure que le soleil s'enfonce sous l'horizon, les sommets, les grandes cimes neigeuses se revêtir de teintes d'un bleu léger si doux que l'on dirait d'un grand voile qui les recouvre lentement? Jeux de lumière.

Il y a bien longtemps que quelques physiciens, Lommel, Kiessling, Batelli avaient fait remarquer que la lumière blanche, quand elle traverse des milieux pleins de poussière, de brouillards, de vapeurs, se décompose. Les rayons les plus réfringibles seuls traversent le milieu, et d'autant mieux que les obstacles rencontrés sur le trajet sont plus nombreux et plus petits. Il est de fait que

le soleil rougit et prend une teinte d'autant plus foncée qu'il s'approche de l'horizon et que sa lumière traverse des régions atmosphériques plus voisines du sol et plus chargées de poussières. L'effet est le même pour la lune à l'horizon; les jours de brume ou de grande sécheresse, notre satellite apparaît comme une grosse boule de métal incandescent.

On pourrait donc expliquer le rayon bleu par la diffraction de la lumière solaire dans des conditions tout à fait spéciales et quand le point de vue serait convenable. Mais l'explication est-elle bonne? Le phénomène se présente si peu souvent que l'on aurait tort de conclure trop vite. M. H. Léon rappelle à ce propos que Franceschini, d'après ses expériences, admit que le phénomène est subjectif: il prendrait naissance dans notre œil. Il suffit, comme on sait, de fixer du rouge, pour qu'en suite, en dirigeant l'œil sur du bleu, on aperçoive la teinte complémentaire, soit du vert.

Ainsi s'expliquerait le rayon vert. De même le bleu est complémentaire de l'orangé et le violet du jaune. Si l'œil a fixé le soleil ou des nuages orangés ou jaunes, il peut avoir l'impression du bleu et du violet. Mais, alors, on pourrait demander pourquoi nous ne distinguons pas plus souvent le soleil bleu ou le soleil vert, car, c'est presque de règle, l'apparition de la couleur complémentaire!

Henri DE PARVILLE.

## FAITS DIVERS

Le *Figaro* donne les renseignements suivants sur le motif décoratif qui a été commandé par le président de la République et que celui-ci déposera sur la tombe de l'empereur Alexandre III.

Ce n'est pas une couronne; c'est un simple rameau d'olivier, merveilleusement exécuté en or fin et copié d'après nature. Les moindres nervures des feuilles sont reproduites avec une délicatesse exquise, et l'ensemble de ce travail est d'une légèreté, d'une grâce, d'une noblesse qui charment et captivent.

Un ruban s'enroule capricieusement autour de la branche, parmi les feuilles et les fruits de l'olivier, portant attachées au bas, tout près de la coupe, deux médailles d'or, l'une aux armes de Russie, avec au revers la date de la mort d'Alexandre III et la date de la visite à son tombeau: « Octobre 1894. Août 1897 »; l'autre, gravée par Roty, présentant l'effigie de la République française casquée, et, au revers, cette suscription:

*Le président de la République française à la mémoire d'Alexandre III.*

Sur le ruban d'or qui retient les médailles au rameau d'olivier est gravée cette sentence latine. *In pace concepta firmat tempus.* (Les choses conçues pendant la paix, le temps les consacre).

Cette pièce, fort belle en sa simplicité, riche de matière, noble de forme, est contenue dans un coffret d'ébène doublé de velours blanc.

Une grande plaque d'or, précieusement ciselée, décore le couvercle de ce coffret. Elle représente le chiffre de l'empereur défunt avec les trois couronnes: la couronne impériale, la couronne de chêne et la couronne de laurier, mariées par une palme et un étige d'olivier en sautoir. Le ruban qui enroule les couronnes porte la devise: *Mansuet ultima celo* (La suprême couronne est au ciel).

Il va falloir changer une des locutions populaires de la langue française et ne plus dire de quelqu'un de désagréable qu'il nous *fait suer*. Car bien loin de l'éviter, il conviendrait de rechercher la compagnie d'un tel individu.

Les expériences de M. S. Arloing, de Lyon, présentées à l'Académie des sciences prouvent clair comme le jour que, non seulement chez un homme atteint d'une maladie infectieuse, mais encore chez l'homme sain, la sueur contient des principes toxiques, de véritables poisons analogues aux toxines microbiennes et qui, injectés au chien et au lapin, tuent ces animaux en des périodes variant de 24 à 72 heures.

Plus un homme sain sue, par conséquent, plus il élimine de toxines, plus la sécrétion sudorale le débarrasse de son poison. Faire suer les gens est donc leur rendre un véritable service dont on doit leur garder une sérieuse reconnaissance.

Comment M. Arloing s'est-il procuré de la sueur humaine, en quantité suffisante pour mener à bien ses expériences? La chose n'était pas aussi facile qu'il y paraît tout d'abord. Bien que la sueur soit un produit assez répandu, il est très difficile d'aller trouver le producteur pour lui demander à acheter sa récolte.

Aussi notre physiologiste a-t-il dû tout d'abord se contenter des principes seulement de la sueur, en faisant bouillir les gilets de flanelle de son fils quand celui-ci revenait du bal et en réduisant la tisane ainsi obtenue. Puis deux docteurs de ses amis lui procurèrent de la sueur normale.

M. Arloing put ainsi constater qu'il est trois degrés dans le poison sudoral. La sueur recueillie après un travail pénible est beaucoup plus toxique que la sueur naturelle, et celle-ci l'est également davantage que la sueur artificielle obtenue au moyen d'une étuve ou d'une infusion de bourrache sur un sujet au repos.

La conclusion de ces expériences est qu'il faut revenir à la notion populaire de l'influence dépurative de la sécrétion sudorale et que le remède de bonne femme, qui consiste à prendre un bol de vin chaud et à s'enfouir sous les couvertures au début de toute indisposition, n'est en somme pas si bête que cela, puisque le malade ainsi traité élimine du poison.

Quel dommage que le requin soit si vorace, si grincheux et d'une fréquentation si difficile qu'on ose à peine l'inviter à honorer de sa présence les mers dont on est riverain.

Il n'est point, en effet, de poisson plus utile, ou, si l'on préfère, plus utilisable après sa mort que ce redoutable squale.

Le foie contient une huile de belle couleur qui ne devient jamais trouble et qui possède des vertus médicales comparables à celles de l'huile de foie de morue.

La peau, séchée, prend le poli et la dureté de la nacre; elle est marbrée et possède une ressemblance avec le corail fossile. Les bijoutiers s'en servent pour fabriquer des objets de fantaisie, les relieurs pour en faire du chagrin, les menuisiers pour polir les bois.

Les ailerons sont très recherchés sur les marchés chinois: on les fait mariner et on les sert à la fin du dîner comme un hors-d'œuvre des plus délicats. La tonne d'aileron se vend communément à Sydney 700 francs. Les Européens, qui n'apprécient pas encore les ailerons de requin comme nourriture, se contentent de les transformer en colle de poisson, qui rivalise avec la colle d'esturgeon préparée en Russie. Cette colle est employée pour clarifier les vins et les liqueurs. On l'utilise encore pour donner à la soie du soutien, pour la préparation du taffetas d'Angleterre, comme réactif en chimie, etc.

Les dents du requin sont employées par les habitants des îles Ellis à fabriquer des armes de guerre.

Quant à la chair, malgré sa saveur huileuse, elle est mangée en certains pays. En d'autres, elle est utilisée de concert avec le squelette pour la préparation d'un guano de bonne qualité.

C'est-à-dire que le requin est tout simplement l'animal-providence, dans lequel tout est bon; l'animal-roi, comme le cochon que chanta Monselet.

UNE MAISON QUI MARCHE. — On a procédé, le 13 août, à Paris, dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement, au déplacement de l'école primaire communale de la rue Patay. Le bâtiment avait été scié à sa base. Des rouleaux de bois, au nombre de 130, ont été glissés en dessous; puis, à l'aide de trois crics puissants, manœuvrés par treize hommes seulement, la construction tout entière a été reculée de 15 mètres sur un terrain voisin.

L'opération avait attiré un grand nombre de curieux. Elle a parfaitement réussi. Rien n'avait été déplacé dans la maison, pas même les pendules, et rien n'a été cassé ni dérangé.

Un bâtiment scolaire modèle va être érigé sur l'emplacement occupé autrefois par l'école et laissé libre depuis l'opération. Le poids de la construction ainsi déplacée était de 500,000 kilos environ, et le glissement sur les rouleaux était de 8 centimètres par minute.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 15 août 1897

SAINT-FLORENT, b. <i>Purgatoire</i> , fr., c. Guizot,	charbon.
CANNES, b. <i>Rosine</i> , fr., c. Besson,	sable.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
GÈNES, yacht à vap. <i>Argusa</i> , it., c. Bonomolo,	passagers.
ID. yacht à vapeur, <i>Ondina</i> , ital., c. Cichero,	sur lest.
MARSEILLE, cutter <i>Zéphire</i> , fr., c. Le Cain,	briques et tuiles.
SAINT-TROPEZ, b. <i>St-Jean-Baptiste</i> , fr., c. Génouvès,	sable.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Bellone,	id.
ID. b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio,	id.

Départs du 9 au 15 août

SAINT-TROPEZ, b. <i>Eugène</i> , fr., c. Mireur,	sur lest.
CANNES, b. <i>Rosine</i> , fr., c. Besson,	id.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
GÈNES, yacht à vap. <i>Ondina</i> , it., c. Cichero,	id.
MARSEILLE, yacht à vap., <i>Argusa</i> , it., c. Bonomolo,	passagers.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Bellone,	sur lest.
ID. b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio,	id.

Madame veuve MATHILDE BÉRAIL, ses enfants et la famille MARQUET remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Jules-Adolphe-Henri BÉRAIL  
AVOCAT

et prie d'excuser les oublis qui auraient pu se produire en ces douloureuses circonstances.

La messe de sortie de deuil sera célébrée le samedi 21 août, à 10 heures du matin, en l'église Sainte-Dévote.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Par jugement du 13 août courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur a déclaré en état de faillite le sieur EUGÈNE PERRIER, teinturier, à Monaco, 15, rue Grimaldi, et a fixé provisoirement l'ouverture de cette faillite au 12 du même mois.

Monsieur PLANTIF, Juge audit Tribunal, a été nommé commissaire, et M. CIOCO, syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, le 14 août 1897.

Pour extrait conforme, dressé en exécution de l'article 413 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de feu Mademoiselle Louise ALLAN sont priés de faire parvenir sans délai, à monsieur le Consul d'Angleterre à Nice, leurs factures qui doivent être soumises à la Cour des Probates à Londres.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier, à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

VENTE APRÈS FAILLITE

Le mercredi dix-huit août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à deux heures de l'après-midi et jours suivants, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'un matériel d'entrepreneur de travaux publics, dépendant de la faillite du sieur Emmanuel Isouard, existant aux entrepôts du boulevard de l'Ouest et du boulevard Charles III, et dans la maison de la rue de la Colle, à Monaco.

On commencera par la vente du matériel entreposé sur le terrain du boulevard de l'Ouest.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'huissier, Charles TOBON.

FAILLITE DELLAVALLE

A VENDRE, de suite, Fonds de Commerce de Plomberie et de Zinguerie, sis à Monaco, 12, boulevard Charles III.

Comprenant : Marchandises, outillage, clientèle et droit au bail.

S'adresser à M. CIOCO, syndic.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

GRAND BAZAR  
MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES  
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE  
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE  
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

LEÇONS DE PIANO

M<sup>lle</sup> SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S<sup>t</sup>-Maur

Rue Grimaldi, n<sup>o</sup> 25 — Condamine

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIK MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

GÈNES

CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES

(Traitements des maladies des femmes)

Directeur : D<sup>r</sup> L. M. BOSSI

Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes

ASSISTANCE DES SŒURS DOMINICAINES

QUI DEMEURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au D<sup>r</sup> Prof. BOSSI, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 3 heures, les mardi, Samedi, Mercredi et Dimanche.

LE MONITEUR  
DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE  
DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>o</sup>.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Editeur, 3, r. du 4-Septembre

Si vous voulez bien vous porter, si vous voulez avoir un conseiller médical qui veille sur votre santé — abonnez-vous au

JOURNAL DE LA SANTÉ

Cet excellent organe de vulgarisation scientifique paraît tous les dimanches en 32 pages.

C'est la revue de famille par excellence ; sa lecture est instructive, amusante et utile à tous.

Chaque abonné a droit à 52 consultations gratuites données par la voie du journal.

Les souscripteurs ont droit à l'une des primes gratuites ci-après :

1<sup>o</sup> Le Dictionnaire de l'homme sain et de l'homme malade, par le D<sup>r</sup> ROSSI ;

2<sup>o</sup> Les Mille et un Conseils du D<sup>r</sup> MARC ;

3<sup>o</sup> Le Dictionnaire d'hygiène alimentaire, par GASTON PERCHERON.

ABONNEMENTS { France..... 6 fr. par an.  
Etranger..... 8 fr. par an.

N. B. — Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la prime.

Imprimerie de Monaco — 1897